

# Les infos

Vendredi 28 juin 2013



## LES NOUVELLES DU FRONT

La fin de la consultation sur les projets de réorganisations approche, l'ultime séance du CE des services centraux se tiendra le 4 juillet. La séance promet d'être longue, les différents projets suscitant plus d'interrogations sur leur bien fondé. La CGT a le sentiment que ces projets sont motivés par une directive de réduction des coûts venue du sommet, réalisée dans l'urgence pour raison d'affichage auprès des marchés. Globalement fondés sur des codes emplois, les suppressions de postes ne correspondent pas à la confrontation avec la réalité, le transfert des charges de travail n'est carrément pas pris en compte etc... toutes questions sur lesquelles les nouveaux élus de la CGT ont la ferme intention de discuter le 4. Prévoyant une mise en œuvre chaotique, nous avons proposé aux CHSCT des services centraux la mise en place d'une expertise de suivi. Le CHSCT des Tours SG a montré la voie en votant l'expertise que la direction a acceptée. Son intérêt est grand, car elle va permettre de poursuivre dans le temps l'action sur le terrain de la mise en œuvre des réorganisations, au-delà du suivi social assuré par la commission de recours prévue par l'accord. C'est une novation importante par rapport au PSE de SGCIB qui n'a eu aucun suivi alors que nous savons que certaines réorganisations font la démonstration aujourd'hui de leur incohérence. Sur le plan social, la CGT a formulé plusieurs observations sur le projet de lettre établi par

la direction pour les salariés « directement concernés ». Nous avons proposé qu'un espace documentaire soit ouvert au CMM en juillet et en août pour se renseigner sur les métiers disponibles, les formations, obtenir un support pour monter un projet. Les rumeurs allant bon train, on rappellera utilement que la CGT continuera les mises à jour de son site pendant l'été pour vous tenir informé.

## LE SYNDROME DE L'AUTRUCHE

Prendre une veste devant le juge mais dire qu'on a gagné, c'est l'exercice auquel viennent de se livrer les laudateurs du projet Mikado de transfert chez Accenture, désormais bien connu. Mais c'est plus difficile devant le CHSCT et la CGT, initiateurs du jugement qui condamne la Société Générale. Hugues Fourault, de la DRH de SGCIB s'est donc efforcé de ramer à contre-courant, lors de la réunion du CHSCT, sans grand succès. Après ce jugement, il va donc falloir reprendre la consultation du CHSCT, ce qui signifie en clair qu'aucune lettre de mission ne pourra être établie avant la fin de ce processus, qu'aucun contrat de travail avec Accenture ne pourra être signé, et nous y veillerons. Le « succès » de l'opération Mikado est d'ailleurs très relatif, tel que les 60% de volontaires affichés par la direction. Il aura fallu plus de 400 entretiens et une énorme pression pour finalement parvenir à trouver 120 salariés qui envisagent de suivre Accenture sur 213 postes transférés, sur 800 qui travaillent de près ou de loin sur l'activité. Et encore, il aura fallu leur faire promesse orale intenable de maintenir leur taux d'avance logement, en plein contrôle URSSAF ! Accenture devra donc ouvrir un recrutement pendant l'été qui va contribuer, évidence d'autruche, à la fiabilité du projet, censé démarrer le 14 octobre, 2 mois et demi avant les arrêtés de fin d'année ! L'obstination des initiateurs de Mikado relève d'une prise de risque inconsidérée, qui pourrait bien coûter très cher à la maison.



CGT Société Générale  
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68  
cgt.sg@wanadoo.fr  
Internet : [www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/](http://www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/)  
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT